

# Communiqué de presse

## Social, médico-social, sanitaire : Il y a URGENCE !

### Mobilisation Historique en Normandie

**Les Présidents, administrateurs, directions générales, directions d'établissements sont appelés à se réunir pour remettre en main propre aux représentants des pouvoirs publics et collectivités (Préfet de Région, Directeur de l'ARS, les 5 Présidents des Conseils Départementaux et le Directeur Général de la Direction Régionale de la PJJ) une motion signée par plus de 80 associations, portée par 13 fédérations, mouvements et organisations employeurs du secteur social et médico-social.** Ce texte entend affirmer la nécessité d'une revalorisation de l'ensemble des professionnels de nos secteurs.

Des rassemblements sont prévus !

**Mardi 19 octobre à 14h30 : Agence Régionale de Santé – 2, place Jean Nouzille à Caen**

**Mercredi 20 octobre à 11h30 : Hôtel du département de l'Eure – 14, rue Georges Chauvin à Evreux**

**Mercredi 20 octobre à 15h00 : Hôtel du département de la Manche – 98, route de Candol à Saint-Lô**

**Mercredi 20 octobre à 16h : Hôtel du département du Calvados – 23, boulevard Bertrand à Caen**

**Vendredi 29 octobre à 9h30 : Hôtel du département de l'Orne – 27, boulevard de Strasbourg à Alençon**

**Date à venir pour le rassemblement devant le Conseil départemental de Seine Maritime**

Nous appelons **les journalistes et les rédactions à se rendre à ces rassemblements** pour rencontrer les directions et gouvernances de ces associations afin de **relayer les inquiétudes et revendications qui agitent nos secteurs !**

Les acteurs du social, médico-social et sanitaire normands appellent à la juste reconnaissance de tous les professionnels du secteur

Depuis le mois de mars 2020, la crise sanitaire a mis en avant l'investissement de l'ensemble des établissements et services privés associatifs du secteur social et médico-social. Tous les professionnels se sont mobilisés pour assurer la continuité de l'accompagnement et la sécurité des jeunes et familles accompagnées par la protection de l'enfance, des personnes en situation de grande précarité, des personnes protégées, des personnes âgées et des personnes handicapées.

**Cependant, les organismes privés à but non lucratif gestionnaires des établissements et services engagés auprès des personnes vulnérables ont vu leurs difficultés continuer à s'accroître « difficultés de recrutement, manque de reconnaissance de la part des pouvoirs publics, épuisement et dégradation des conditions de travail des professionnels... ».** Par ailleurs, le Ségur de la santé a concentré les revalorisations salariales sur les personnels du secteur public et des EHPAD.

Mais qu'en est-il de toutes les autres professions du secteur ?

Face aux alertes des associations, des fédérations et des organisations d'employeurs et de salariés, le Gouvernement a mandaté une commission en début d'année pour envisager une revalorisation des salaires pour tous. Malgré l'unanimité historique de tous les représentants pour une extension des mesures appliquées aux établissements publics, aucune mesure n'a été retenue pour les professionnels de l'accompagnement dans le Projet de Finance de la Sécurité Sociale (PLFSS) contrairement aux annonces gouvernementales.

La question de l'équité et de la cohérence entre les acteurs est primordiale

Les employeurs et les professionnels ne peuvent admettre que la revalorisation ne concerne que des métiers ciblés. La barrière ne peut ni être le lieu d'exercice (public ou privé solidaire) ni la typologie de fragilité ou l'âge des personnes accompagnées. En agissant ainsi, l'Etat institue une discrimination entre des salariés exerçant le même métier selon le statut public ou associatif de leur employeur ainsi que selon la répartition administrative du financement de l'accompagnement (ARS, Conseil Départemental, Préfecture, DREETS, DIRPJJ...).

En 10 ans, le **pouvoir d'achat des salariés des structures associative a baissé de 25%** et **nombre d'entrées de grilles sont toujours en deçà du SMIC**, faute de moyens autorisés par les pouvoirs publics.

Nous ne pouvons indéfiniment faire « mieux avec moins ».

Les associations gestionnaires ressentent déjà les effets de ces iniquités et observent des démissions vers le public, de fortes difficultés à recruter, à remplacer les salariés absents et ne parviennent plus à fidéliser les présents faute de perspectives attractives, au premier titre desquelles la rémunération.

Cette situation dégradée impacte la qualité des accompagnements proposés aux personnes.

**Les organisateurs appellent à l'application des gestes barrières et des mesures de distanciation pour l'ensemble des participants à ces rassemblements. De même, toute personne présentant des symptômes évocateurs du COVID19 est priée de renoncer à sa participation.**

## Contacts presse



Salvatore STELLA

[salvatore.stella@acsea.asso.fr](mailto:salvatore.stella@acsea.asso.fr)

06 82 00 62 98



Jean-Pierre MAHIER

[jean-pierre.mahier@adaea-27.com](mailto:jean-pierre.mahier@adaea-27.com)

06.83.50.37.81



Philippe BOUCQUIAUX [phb.mait@orange.fr](mailto:phb.mait@orange.fr)

06.14.62.10.07



Didier CHESNAIS

[dg.siege@normandie-generations.fr](mailto:dg.siege@normandie-generations.fr)

06.15.31.51.62



Fabrice LEFEBVRE

[f.lefebvre@asso-femmes.fr](mailto:f.lefebvre@asso-femmes.fr)

06.23.40.13.95



Frédéric GARNIER

[frederic.garnier@acsea.asso.fr](mailto:frederic.garnier@acsea.asso.fr)

06.74.65.28.24



Laurent MONY

[l.mony@normandie-generations.fr](mailto:l.mony@normandie-generations.fr)

06.85.62.67.86



Arnaud BENESVILLE [a.benesville@cmbd.org](mailto:a.benesville@cmbd.org)

06.78.20.41.20



Emmanuel AFONSO

[dg@pb76.fr](mailto:dg@pb76.fr)

06.22.54.05.83



Patrick MAINCENT

[patrick.maincent@apaei-caen.org](mailto:patrick.maincent@apaei-caen.org)

06.85.11.40.27



Pascal CORDIER

[directeur.general@acsea.asso.fr](mailto:directeur.general@acsea.asso.fr)

06.08.34.25.61